



**RÉUNION DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COPA  
ET  
PARTICIPATION D'UNE DÉLÉGATION DE LA COPA  
À LA XV<sup>e</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'UNION NATIONALE DES  
ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES DES ÉTATS FÉDÉRÉS DU BRÉSIL (UNALE)**

**Fiche synthèse**

ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none"><li>- Activités de la section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)</li><li>- Asunción (Paraguay) / Florianópolis, Santa Catarina (Brésil)</li><li>- 12 au 14 mai 2011 / 18 au 20 mai 2011</li></ul>
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none"><li>- M. André Drolet, député de Jean-Lesage</li><li>- M<sup>me</sup> Christiane Bérubé, coordonnatrice du Secrétariat du Québec de la COPA et secrétaire administrative de la Section du Québec de la COPA</li></ul>
CONTEXTE	<p>RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La Commission de l'environnement et du développement durable de la COPA est une commission thématique permanente dont la présidence par intérim est assurée par M<sup>me</sup> Caritina Saézn Vargas, députée au Congrès fédéral mexicain.</li><li>- M<sup>me</sup> Zulma Gómez, sénatrice et première vice-présidente de la COPA, ainsi que le Congrès de la République du Paraguay ont été les hôtes de l'événement.</li><li>- Selon le chronogramme des activités de la Commission, le thème à l'étude pour l'année 2011 est « La gestion intégrée de l'eau ». Ce thème se décline en deux sous-thèmes dont le premier sera abordé lors de la réunion d'Asunción, soit la « protection des ressources en eau ».</li><li>- Il s'agit de la première réunion de la Commission en dehors du cadre des assemblées générales de la COPA.</li></ul>

## CONTEXTE (SUITE)

### XV<sup>E</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'UNALE

- L'UNALE est une organisation interparlementaire regroupant les assemblées parlementaires des 26 États fédérés et du district fédéral du Brésil. Elle se réunit, une fois par an, dans le cadre d'une Conférence annuelle. L'ANQ a participé aux conférences annuelles de l'UNALE de 1998 à 2002.
- Au sein de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), *l'Entente de collaboration concernant le partage des tâches des secrétariats Mexique – Brésil – Québec*, signée en mai 2002, attribue la responsabilité du secrétariat du Brésil à la Chambre des députés du Congrès fédéral du Brésil et à l'UNALE. Le secrétariat du Brésil est responsable notamment de la communication avec les parlements des régions Andine et du Cône Sud et de deux commissions de travail permanentes.
- Lors de la IX<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA, tenue en Argentine en septembre 2009, une résolution a été adoptée par le Comité exécutif de la COPA pour demander à l'UNALE de « reprendre en charge l'organisation du secrétariat régional du Brésil de la COPA ».
- À l'invitation du président de l'UNALE, une délégation de parlementaires de la COPA a assisté à la conférence annuelle de l'UNALE afin d'établir les nouvelles bases de la collaboration avec la COPA.

## THÈMES

- Thèmes à l'ordre du jour de la réunion de la Commission de l'environnement et du développement durable :
  - Débat général : *La gestion intégrée de l'eau*
  - Thème spécifique : *La protection des ressources en eau.*
- Thèmes à l'ordre du jour de la XV<sup>e</sup> Conférence de l'UNALE :
  - Les réformes et les perspectives futures au Brésil
  - Survol de l'économie et de la politique du Brésil
  - La sécurité publique lors de l'organisation de grands événements internationaux
  - La diplomatie parlementaire.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

### RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Présenter la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant leur protection*, adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 11 juin 2009, aux parlementaires des Amériques et leur faire part de l'expérience québécoise en matière de protection des ressources en eau.
- Promouvoir les XI<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA et X<sup>e</sup> Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques qui auront lieu, à Québec, du 6 au 9 septembre 2011.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)
- Participer activement aux différents débats qui auront lieu lors de la réunion de la Commission, en lien avec les valeurs que partage le Québec en matière d'environnement et de développement durable.
  - Promouvoir et encourager la dynamisation des travaux des commissions de travail permanentes de la COPA afin de participer à la consolidation institutionnelle de l'organisation.

XV<sup>E</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'UNALE

- Négocier la reprise des activités du secrétariat du Brésil de la COPA avec les principaux acteurs de l'UNALE.
- Promouvoir la COPA ainsi que sa XI<sup>e</sup> Assemblée générale et sa X<sup>e</sup> Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques qui auront lieu, à Québec, du 6 au 9 septembre 2011.
- Contribuer au rayonnement international de l'Assemblée nationale du Québec auprès de l'organisation qui réunit les parlements des États du Brésil.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
- Le représentant de l'ANQ a présenté la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant leur protection* lors de la réunion de la Commission de l'environnement et du développement durable, ce qui a suscité un vif intérêt de la part des parlementaires présents.
  - Les représentants de l'UNALE se sont engagés à reprendre les activités du Secrétariat du Brésil de la COPA.
  - Durant les deux activités, la délégation de l'ANQ a fait la promotion de la prochaine Assemblée générale de la COPA et de la Réunion du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
  - En plus de permettre au député de consolider la position de l'Assemblée nationale au sein de la COPA, ces événements ont permis de renforcer des liens avec des parlementaires du continent. En parallèle aux séances de travail, les membres de la délégation ont pu échanger avec leurs homologues sur plusieurs thèmes de la vie politique et parlementaire (économie, marchés émergents, environnement, etc.).

COÛT

- |                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| - Per diem et autres frais | 6 397,34 \$         |
| - Transport                | 21 941,85 \$        |
| <b>Total</b>               | <b>28 339,19 \$</b> |